

Sécurité routière. Le 10 de conduite rurale a subi depuis trois ans un rafraîchissement de fonctionnement. Étendue sur une journée, l'opération allie davantage la théorie et la prise en main de l'engin agricole. Démonstration à la MFR de Thiviers.

« Un tracteur, c'est un outil de travail »

« **P**rendre un tracteur et faire des tours avec sur une piste, ça tout le monde peut le faire. C'est pour ça que nous avons un peu changé la formule et décidé de tout faire dans le bon ordre : commencer par la prise en compte du véhicule avant tout. » Au 10 de conduite rurale, opération de prévention pilotée par Groupama, les élèves que rencontre Pascal Calleja passent donc par deux étapes : la théorie et la pratique. Chacune dure une demi-journée. Lors de la première, les moniteurs des CRS de la Police nationale rappellent toute la réglementation ainsi que le code de la route, via un questionnaire en 30 points, sur lequel les jeunes seront notés. « Car la réglementation, ils la connaissent vaguement puisqu'ils l'ont vue en cours, mais le code de la route pas du tout »,



Outre la partie théorique, qui occupe la moitié de la journée, les élèves sont également sollicités sur deux ateliers pratiques de manipulation de tracteur. (Ph. L. Lemaire)

souligne Thierry Hobert, référent national du 10 de conduite rurale, qui chapeaute l'équipe de quatre moniteurs.

Depuis trois ans, avec le changement de formule, le but est de miser sur la qualité plutôt que la quantité. « On passe moins

d'élèves mais on approfondit davantage le bagage », résume Thierry Hobert, qui rappelle toujours lors de ses interventions qu'« un tracteur, ce n'est pas fait pour se promener. C'est votre outil de travail. Ce qu'on fait aujourd'hui, c'est ce que vous allez faire tous les jours sur les exploitations. »

Éviter les conduites à risque

Sur l'atelier pratique, les moniteurs mettent l'accent sur ce qu'ils appellent les basiques : « vérifier son outil, faire le tour du véhicule avant de monter dedans, s'assurer du bon fonctionnement des feux... ». « Nous les mettons face à leurs responsabilités. Aujourd'hui, il y a de plus en plus de techniques sur les véhicules qui nous déresponsabilisent. Il faut remettre les choses dans l'ordre », remarque le moniteur.

Une vingtaine de points sont abordés à l'intérieur du tracteur. C'est bien moins que les 100 points nécessaires normalement sur un passage de permis spécial pour adulte. Les éclairages et la signalisation sont les principaux postes de cause d'accidents. C'est donc sur ces aspects que les policiers vont insister. « 20 à 25 % du temps de travail est occupé par l'aspect routier, déclare Pascal Calleja. À nous de leur faire prendre conscience qu'il est important qu'ils connaissent la réglementation et le code de la route. Ce n'est pas forcément en pensant à l'accident mais pour éviter des petites gênes qui sont des conduites à risque. »

LAETITIA LEMAIRE